

L'hon. M. Martin: Que dites-vous du déficit de 617 millions?

Le très hon. M. Diefenbaker: Mon honorable ami demande: "Qu'est-ce que 617 millions?" Apparemment, ces messieurs se plaignent des millions que nous fournissons.

L'hon. M. Martin: Non. J'ai dit: "Que dites-vous du déficit de 617 millions?"

Le très hon. M. Diefenbaker: Oh, monsieur l'Orateur, ces honorables députés...

L'hon. M. Martin: Je sais ce que le premier ministre va dire.

Le très hon. M. Diefenbaker: Nous avons ressassé cela maintes et maintes fois.

L'hon. M. Martin: Vous avez toujours quel-que insulte à lancer.

Le très hon. M. Diefenbaker: L'honorable député parle d'"insulte", monsieur l'Orateur. Qu'y a-t-il d'insultant dans une exposition des faits? Depuis le commencement de la présente session,—je dis cela parce qu'ils ont parlé d'insultes,—mes honorables amis d'en face se sont manifestement efforcés à tout moment d'user de ce procédé contre moi personnellement, mais vous ne m'avez jamais entendu me plaindre. Pourtant, quand on leur dit la vérité, selon eux, c'est une insulte.

Je passe maintenant à la déclaration que j'ai faite au cours d'un discours prononcé à la télévision et où j'exposais le point de vue du présent gouvernement à l'égard de Terre-Neuve. J'ai dit ceci:

Dans le cas de Terre-Neuve, il y a eu, je le dis à regret, certains malentendus,—mais il y a des divergences de vues même dans les meilleures familles.

Cela amuse le chef de l'opposition! Qu'il se souvienne de ce que M. Smallwood a dit.

L'hon. M. Pearson: Qu'a-t-il dit hier?

Le très hon. M. Diefenbaker: Je poursuis:

Je dirai immédiatement que je pense que nous pouvons résoudre et que nous allons résoudre ces divergences dans cet esprit de compréhension, de bon sens et de compromis qui a tant caractérisé la confédération canadienne depuis ses tous débuts.

Ensuite, j'ai signalé que l'égalité de chaque province existe en tant que droit. J'ai dit:

Cette égalité existe en tant que droit de la plus nouvelle province à faire partie de la confédération canadienne. C'est le plus grand désir de mon gouvernement de régler aussi tôt que possible les divergences de vues afin que nous puissions nous rencontrer et réussir ensemble à hausser le standard de vie général de la province et de ses habitants au même niveau que celui que nous voulons assurer à tous les Canadiens.

C'est dans cette attitude que nous avons présenté cette mesure à la Chambre. Nous commençons par le fondement des paroles de M. St-Laurent. M. Smallwood soutient

naturellement que le montant devrait être de 15 ou de 17 millions de dollars, bien qu'il ait obtenu 7.5 millions de plus qu'il aurait obtenu si l'ancien gouvernement était resté au pouvoir pendant les trois années suivantes.

Il a aussi prétendu qu'il devrait y avoir une révision. Entre-temps, nous avons pris des dispositions pour verser les huit millions de dollars recommandés. Nous avons aussi pris des dispositions en vue d'une révision afin que, à la lumière des circonstances qui existeront alors, nous puissions, par toute nouvelle disposition et par toutes nouvelles subventions nécessaires, atteindre cette égalité dont j'ai parlé.

Permettez-moi de signaler qu'il y a eu des changements dans toutes les autres provinces. L'article 118 primitif de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique prescrivait que l'Ontario serait suffisamment indemnisée par un versement de \$68,000 par année, le Québec par un versement de \$70,000, la Nouvelle-Écosse par un versement de \$60,000, et le Nouveau-Brunswick par un versement de \$50,000. Mais au cours des années subséquentes, il y a eu de nombreux changements à cet égard. Ces paiements, à l'époque où ils ont été inscrits dans le pacte confédératif devaient être, croyait-on, versés à perpétuité. Mais par la force des événements et de l'expansion économique, il a fallu faire des changements. Nous envisageons une période à compter de la mise en vigueur de ce bill, c'est-à-dire cinq ans, pendant laquelle nous verserons le montant qui, croyons-nous permettra d'atteindre l'objectif visé par l'article 29; et nous assurons ensuite, à la fin de cette période, une révision à la lumière de l'expansion économique et des changements d'ordre social qui peuvent se produire entre temps,—et qui se produiront, j'en suis sûr,—à cause de la mise en valeur des ressources qui se fait à Terre-Neuve et ailleurs au Canada.

En terminant, je dirai simplement ceci: quel que soit le montant déterminé, il est naturel qu'on réclame davantage. Après qu'il a été annoncé que la commission recommandait une somme de 8 millions de dollars, le premier ministre de Terre-Neuve est venu me voir pour me dire qu'il voulait une somme de 15 millions de dollars en subventions supplémentaires au lieu de celle de 8 millions que recommandait la commission royale.

Je dis simplement ceci, monsieur l'Orateur, même si je sais qu'on m'en voudra. En fin de compte, lorsque l'acte d'union a été signé, les paroles de M. St-Laurent n'ont pas été publiées dans la nouvelle province de Terre-Neuve comme elles auraient dû l'être. On leur a donné, puis-je dire, une interprétation politique qui a fait naître des espoirs qu'on